

## La loi du 5 septembre 2018 au service des TPE-PME ? (Jeudi de l'Afref)

09 Mai 2019



© Adobe Stock

La matinée organisée par l'Afref le 18 avril a été l'occasion d'aborder les spécificités organisationnelles des TPE-PME et la difficile prise en compte de celles-ci par les structures de conseil et d'accompagnement.

La France compte 3,1 millions de **TPE-PME**, ce qui représente près de 99 % des entreprises et environ la moitié des salariés. Les TPE-PME constituent ainsi un enjeu important pour les politiques publiques.

Le premier intervenant, Thibault Metayer, enseignant-chercheur à l'École des Mines de Saint-Etienne, qui a fait sa thèse dans un pôle de compétitivité auprès de PME travaillant dans les hautes technologies, a souligné que la majorité des PME n'ont pas de GRH (Gestionnaire des ressources humaines). Par ailleurs, les partenaires et les dispositifs sont mal connus, trop lourds, trop compliqués à mettre en œuvre car chronophages. Il existe une réelle spécificité de gestion des PME, à laquelle l'offre d'accompagnement doit s'adapter (ajustement des dispositifs publics, rôle des territoires, etc.).

Brigitte Nivet, enseignante-chercheuse en management et GRH à Clermont-Ferrand, a ensuite expliqué qu'il existait une certaine méconnaissance des TPE-PME, que celles-ci n'avaient pas toujours trouvé écoute et considération de la part des politiques publiques. Elle a rappelé que les TPE-PME étaient très sollicitées par les **structures de conseil et organismes parapublics**, mais qu'il y avait un malentendu au départ : les petites entreprises ne sont pas demandeuses de conseils. En outre, le savoir expertisant des acteurs du conseil s'inspire bien souvent du modèle dominant de la **grande entreprise**. Or il existe une grande diversité de PME. Brigitte Nivet a ainsi élaboré une **typologie de PME**, comportant 8 modèles. Elle recommande aux acteurs du conseil d'utiliser cette typologie comme grille de lecture afin de **mieux comprendre et mieux accompagner les PME**.

L'intervention d'Olivia Da Silva, directrice Métier à Agefos PME, a, entre autres, permis de souligner le rôle important donné aux **branches professionnelles** en matière de **politique emploi/formation, d'observation et de diffusion de données**, mais aussi de mise en visibilité de ces données auprès des entreprises (nécessité d'articuler les données régionales et nationales).

Nadine Berthaud, responsable emploi, projet et relations institutionnelles au sein d'Agefos PME Bourgogne, a ensuite présenté la « Gestion anticipée des compétences et de l'emploi sur le territoire » (Gacet). Ce dispositif est né du constat que le taux de chômage restait élevé alors que dans le même temps, les PME avaient des difficultés de recrutement. Il propose d'adopter de manière concertée (entreprises, acteurs de l'accompagnement, formateurs) **une approche « compétences »** en ouvrant le champ des **mobilités professionnelles** via un travail de repérage des activités partagées par des **grandes familles de métiers**. La définition de **troncs communs d'activités** et des **compétences transversales** permet alors d'anticiper les besoins en formation tout en développant des parcours plus individualisés. L'intervenante a insisté sur la **dimension territoriale** qui répond à un réel besoin de proximité des entreprises.

Agnès Goubin et Aurélia Vittori

**Tags** : [Agefos PME](#) [1] | [PME](#) [2] | [TPE](#) [3] | [branches professionnelles](#) [4] | [filiales](#) [5]